

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Résolution des litiges à l'ère numérique (4DR2408)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

GUILLAUME Florence; Professeure ordinaire, et un-e assistant-e.

Contenu

Les relations juridiques entre personnes éloignées sur le plan géographique se sont intensifiées grâce à l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies liées à Internet. L'explosion des litiges de faible valeur qui en résulte, notamment en lien avec le commerce électronique, a conduit à l'adoption de nouveaux modes de résolution des litiges en ligne en complément ou en alternative aux juridictions étatiques. Les Online Dispute Resolution (ODR) ont rapidement gagné en popularité car elles ouvrent un accès à la justice aux personnes dont la créance est d'une valeur trop faible pour qu'il soit opportun de l'invoquer devant un juge étatique. Dans un contexte international, le risque que le créancier renonce à faire valoir sa prétention en justice est d'autant plus élevé que la situation juridique est complexe. La détermination du droit applicable et du for par le biais des règles de droit international privé accentue les difficultés, car les relations créées dans l'environnement dématérialisé d'Internet ont un caractère ubiquitaire qui met à l'épreuve les critères classiques de rattachement territorial du droit international privé. La localisation d'une cause dans un État donné, au moyen de critères de rattachement traditionnels, devient ainsi de plus en plus difficile. En s'affranchissant des contraintes liées à la justice traditionnelle, les ODR permettent d'accélérer la résolution des litiges tout en garantissant un certain accès à la justice. Le développement de nouvelles technologies numériques conduit aujourd'hui les ODR à évoluer progressivement vers les Digital Dispute Resolution (DDR). Cette nouvelle ère de résolution des litiges dans le numérique, qui recourt notamment à des technologies comme la blockchain ou l'intelligence artificielle, redéfinissent les notions d'équité et de justice et posent la question du respect des garanties fondamentales. Bien qu'innovants et performants, ces nouveaux mécanismes décisionnels questionnent la notion même de justice et interrogent sur le concept de droit à un procès équitable.

Ce cours porte sur l'utilisation d'Internet, de la blockchain et de l'intelligence artificielle dans la résolution des litiges. Il invite également à analyser plus globalement le phénomène de privatisation du droit et de la justice en montrant que l'activité humaine en société n'est pas uniquement régulée par le droit, mais aussi par des normes sociales, des valeurs culturelles, ainsi que des incitations économiques.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Les documents autorisés lors de l'examen seront précisés en cours de semestre.

Documentation

Lectures proposées lors du semestre.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.